

COMMENT CHOISIR UN AVOCAT SPÉCIALISÉ EN DROIT DE LA FAMILLE?

Ce guide vise à aider les personnes aux prises avec une affaire de droit de la famille à trouver un avocat spécialisé dans ce domaine pour les aider. Le guide comprend les avocats rémunérés par la Legal Aid BC ainsi que les avocats de pratique privée.



Par où commencer?

La recherche d'un avocat peut être difficile. Tout d'abord, vous devez vous demander si vous embauchez un avocat de pratique privée ou si vous choisissez un avocat de l'Aide juridique.

Quand devrais-je envisager de faire appel à un avocat de l'Aide juridique?

La Legal Aid BC rémunère les avocats qui représentent leurs clients sans frais. Pour avoir droit à l'aide juridique, vous devez répondre aux deux critères suivants :

1. votre affaire doit être recevable par l'Aide juridique;
2. les revenus et les actifs de votre ménage doivent être suffisamment bas pour en être admissible.

Pour faire appel à l'Aide juridique, appelez au 604-408-2172. On vous demandera de fournir vos relevés bancaires des trois derniers mois et éventuellement d'autres documents pour établir votre admissibilité. Pour en savoir plus sur la façon de présenter une demande à la Legal Aid BC, visitez le site legalaid.bc.ca/legal_aid/dolQualifyRepresentation.

Lorsque la Legal Aid BC rémunère un avocat pour prendre en charge votre affaire, celui-ci pourra vous proposer un « mandat de représentation standard » ou un « mandat de représentation limité ». Les deux types de mandats comprennent un nombre limité d'heures de travail de la part de l'avocat, mais le mandat standard en comporte un plus grand nombre. Il faut bien comprendre qu'un avocat de l'Aide juridique peut ne pas disposer de suffisamment d'heures pour travailler sur tous les aspects de votre affaire, quel que soit le type de mandat.

Avocats et Aide juridique

La Legal Aid BC utilise un système fondé sur les mandats. Si vous êtes admissible à un avocat, elle lancera un mandat à l'un des avocats de pratique privée pour prendre en charge votre affaire. Ces avocats ne sont pas employés par la Legal Aid BC, mais celle-ci maintient une liste de ceux qui acceptent ses mandats. Si vous avez commencé à collaborer avec un avocat qui ne vous convient pas, vous pouvez demander de le remplacer. Toutefois, la Legal Aid BC ne peut garantir qu'elle approuvera votre demande et généralement elle n'en approuve qu'une seule par client. Nous vous suggérons de communiquer avec un avocat spécialisé en droit de la famille si vous entendez changer d'avocat. Vous trouverez une liste de ces avocats en Colombie-Britannique à l'adresse suivante : family.legalaid.bc.ca/bc-legal-system/legal-help/support-and-advocacy/getting-help-advocate.

Si votre demande d'aide juridique est acceptée, deux possibilités s'offrent à vous pour trouver un avocat :

- vous pouvez demander à votre conseiller à l'accueil de l'Aide juridique de vous désigner un avocat;
- vous pouvez indiquer votre préférence pour trouver votre propre avocat et demander une liste de noms d'avocats qui acceptent les affaires d'aide juridique.

Lorsque vous communiquerez avec les avocats figurant sur cette liste, vous devrez leur préciser si vous avez reçu un mandat de représentation standard ou un mandat de représentation limité. Si vous ne le savez pas, communiquez avec votre conseiller à l'accueil de l'Aide juridique pour confirmer le type de mandat reçu.

Quand devrais-je choisir un avocat de pratique privée?

Si vous n'avez pas droit à l'aide juridique, vous pouvez embaucher un avocat de pratique privée.

Cet avocat pourra vous représenter dans tous les aspects de votre affaire de droit de la famille. Ce processus s'appelle parfois « représentation générale » ou « représentation complète ».

Certains avocats offrent également des services juridiques « dégroupés », c'est-à-dire se limitant à certains aspects de votre affaire. Vous pourrez ainsi économiser des honoraires si vous n'avez besoin d'aide que pour certaines tâches. Par exemple, votre avocat pourra vous fournir des conseils juridiques, mais il vous appartiendra de remplir les documents. Ou encore, il pourra préparer vos documents juridiques, mais vous devrez comparaître seul devant le tribunal. Chaque cas est différent, vous devrez donc discuter avec lui des tâches dont chacun sera responsable.

Que vous embauchiez un avocat pour une représentation générale ou pour certains services, celui-ci vous demandera de signer ce qu'on appelle généralement un « mandat de représentation » pour services juridiques. Ce contrat précisera la façon dont ses honoraires seront facturés et dont vous et lui communiquerez. Il est important de lire attentivement ce document et d'en comprendre toutes les modalités. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner.

Certains avocats offrent également des services juridiques « dégroupés », c'est-à-dire se limitant à certains aspects de votre affaire. Vous pourrez ainsi économiser des honoraires si vous n'avez besoin d'aide que pour certaines tâches. Par exemple, votre avocat pourra vous fournir des conseils juridiques, mais il vous appartiendra de remplir les documents.

Comment trouver un avocat?

Bon nombre d'endroits vous permettent de rechercher des avocats qui peuvent vous aider à résoudre une question de droit de la famille. Les outils de recherche ne garantissent pas de trouver l'avocat souhaité, mais ils constituent un bon point de départ.

La Law Society of BC dispose d'une base de données pour la recherche d'avocats vous permettant d'obtenir des renseignements sur tout avocat. Voir : lawsociety.bc.ca/lcbc/apps/lkup/mbr-search.cfm. Elle dispose aussi de renseignements sur les avocats qui ont fait l'objet de mesures disciplinaires ou sur les personnes qui pourraient offrir des services juridiques illégalement. Vous pouvez trouver ces ressources ici : lawsociety.bc.ca/lcbc/apps/lkup/uap-search.cfm.

Access Pro Bono, un organisme indépendant qui offre des services juridiques gratuits, dispose d'un service de recommandation d'avocats. Un membre du personnel vous fournira le nom et les coordonnées d'un avocat. Si son emploi du temps le permet, il pourra vous offrir une consultation gratuite d'une demi-heure sans devoir nécessairement l'embaucher par la suite. Si vous ne trouvez pas l'avocat désiré, vous pourrez contacter l'organisme à nouveau pour obtenir d'autres noms. Vous pouvez accéder à ce service en cliquant ici : accessprobono.ca/our-programs/lawyer-referral-service.

Vous pourrez aussi trouver une liste d'avocats spécialisés en droit de la famille qui offrent des services dégroupés en Colombie-Britannique. Voir : unbundling.ca.

Après avoir cumulé une liste de trois à cinq avocats avec lesquels vous souhaitez collaborer, vous pourrez commencer par consulter leur site Web et leur profil sur les réseaux sociaux. Ce faisant, vous en saurez davantage sur chacun d'eux et saurez mieux s'ils vous conviennent. Évitez si possible les sites d'évaluation d'avocats, car les évaluations ne vous permettent pas de savoir si un avocat vous convient personnellement.

Access Pro Bono, un organisme indépendant qui offre des services juridiques gratuits, dispose d'un service de recommandation d'avocats. Un membre du personnel vous fournira le nom et les coordonnées d'un avocat. Si son emploi du temps le permet, il pourra vous offrir une consultation gratuite d'une demi-heure sans devoir nécessairement l'embaucher par la suite. Si vous ne trouvez pas l'avocat désiré, vous pourrez contacter l'organisme à nouveau pour obtenir d'autres noms.

À quoi dois-je m'attendre lorsque je passe le premier appel?

Il est bon de communiquer avec plusieurs avocats avant de choisir le vôtre. Discutez avec chacun d'eux pendant environ 5 à 10 minutes afin de déterminer lequel vous conviendra le mieux. Généralement, les avocats ne facturent pas ce premier appel, mais il est important de confirmer avec eux dès le départ qu'il s'agit d'une consultation gratuite.

Avant d'appeler, notez deux ou trois phrases résumant votre situation et vos objectifs. Utilisez un langage simple et évitez d'employer des termes juridiques, car vous pourriez constater que l'avocat et vous les utilisez dans un sens différent. Voici quelques exemples de formulations à utiliser :

AU LIEU DE...	UTILISEZ..
Garde, temps parental, droit de visite, contact	Temps que mon enfant passe avec moi/le lieu où mon enfant vit/ temps que mon enfant passe avec l'autre partie
Ordonnance de non-communication, ordonnance de protection	J'ai besoin d'une ordonnance pour assurer ma sécurité/celle de mon enfant/pour protéger mes biens.
Tutelle, responsabilités parentales	Je dois prendre des décisions concernant la santé de mon enfant/ Je dois pouvoir voyager avec mon enfant sans la permission de l'autre parent/Je ne peux pas parler à l'autre partie de mes désaccords sans qu'elle se mette en colère et m'intimide.

Le but de votre premier appel est de recueillir les renseignements qu'il vous faut pour décider quel avocat vous convient le mieux. De son côté, la brève description de votre affaire permet à ce dernier de déterminer si elle lui convient.

Si vous appelez un avocat directement, il aura besoin de ce qui suit :

- votre nom;
- le nom de la partie adverse;
- son mode de rémunération, par exemple, s'il s'agit d'un mandat privé ou d'une affaire relevant de l'Aide juridique;
- si l'affaire est devant le tribunal et, si c'est le cas, son emplacement;
- si des dates de procès sont à venir.

Le premier appel est normalement de courte durée. L'avocat ne sera donc probablement pas en mesure de vous donner des conseils juridiques sur-le-champ. Par exemple, il ne pourra probablement pas répondre aux questions suivantes : « Que dois-je faire? », « Devons-nous aller devant le tribunal? » ou « Mon affaire a-t-elle des chances d'aboutir? ».

Généralement, les avocats ne facturent pas ce premier appel, mais il est important de confirmer cela avec eux dès le départ.

Comment savoir si l'avocat est un bon choix pour moi?

Il est parfois difficile de savoir si un avocat comprend bien votre situation personnelle. Avant de l'appeler, prenez le temps de noter les sujets que vous aimeriez aborder en plus des questions juridiques. Par exemple, vous pourriez lui demander s'il a de l'expérience avec les personnes victimes de violence, les personnes de diverses cultures ou les personnes handicapées.

Après votre premier entretien, réfléchissez à certaines questions avant de prendre votre décision. Par exemple,

- **L'avocat a-t-il le temps de vous aider?**

S'il ne semble pas avoir le temps de vous aider ou de répondre à vos questions sur son expérience, il est probable qu'il n'aura pas le temps de travailler avec vous.

- **Accorde-t-il une attention aux questions que vous souhaitez aborder?**

S'il s'agit du partage des responsabilités parentales, mais que l'avocat traite de la pension alimentaire pour enfants, il pourrait ne pas s'attaquer aux questions importantes pour vous.

- **A-t-il de l'expérience sur les questions que vous soulevez et lui faites-vous confiance pour vous représenter?**

Les avocats n'ont pas nécessairement de l'expérience dans tous les domaines du droit de la famille. Ce champ de pratique est complexe et vous devez pouvoir faire confiance en celui que vous choisirez.

- **Êtes-vous à l'aise pour discuter avec lui?**

Vous devrez peut-être aborder de sujets difficiles.

- **Si vous avez subi de la violence de la part de votre partenaire, est-il prêt à en discuter avec vous?**

Les avocats spécialisés en droit de la famille doivent évaluer si la violence aura un impact sur une affaire. Votre avocat doit écouter toutes vos préoccupations liées à la sécurité et en discuter avec vous pour pouvoir bien y répondre.

Les avocats n'ont pas nécessairement de l'expérience dans tous les domaines du droit de la famille. Ce champ de pratique est complexe et vous devez pouvoir faire confiance en celui que vous choisirez.

- **Quelle différence y a-t-il entre un mandat de représentation complète et des services juridiques dégroupés dans une affaire?**

Les services dégroupés peuvent aider à réduire les honoraires de l'avocat, mais il vous faudra bien comprendre les tâches que vous devrez assumer.

- **Si vous embauchez un avocat de pratique privée, quelles options existe-t-il pour rendre ce processus moins onéreux?**

Ses honoraires peuvent s'accumuler rapidement. Il est important de discuter ouvertement avec votre avocat sur la façon dont il facturera ses honoraires et sur les services que vous pouvez vous offrir.

- **Si vous avez obtenu un mandat de l'Aide juridique, comment pouvez-vous utiliser au mieux les heures dont vous disposez?**

La plupart des avocats calculent le temps passé à répondre aux courriels et aux appels téléphoniques. L'envoi d'un grand nombre de messages peut donc consommer vos heures de travail. Discutez avec l'avocat des meilleurs moyens pour le joindre. Par exemple, préfère-t-il les appels téléphoniques ou les courriels? Et à combien de reprises par semaine? En précisant ces questions à l'avance, l'avocat et vous gagnerez du temps.

- **Dois-je prévoir des frais juridiques et autres dans une affaire comme la mienne?**

Votre mandant d'aide juridique peut couvrir les frais juridiques et certaines dépenses, mais des limites s'imposeront. Si vous faites appel à un avocat de pratique privée, ses honoraires et dépenses vous seront imputés.

Ne consacrez pas trop de temps à la recherche d'un avocat, car ce temps peut s'accumuler. De même, si vous constatez que l'avocat ne vous convient pas, vous pouvez en demander un autre. Vous n'êtes pas tenu de conserver votre avocat simplement parce que vous avez investi du temps avec lui. Mais avant de le faire, discutez avec lui de ce qui ne fonctionne pas à vos yeux. S'il ne réussit pas à s'adapter à vos besoins, vous pourrez toujours choisir de le remplacer.

Il peut être très stressant de faire face à une situation qui nécessite un avocat. Le fait de consulter ce guide et de réfléchir à vos besoins constitue déjà un premier pas positif vers la personne qui pourra vous aider à résoudre votre problème juridique. Souvenez-vous qu'il s'agit seulement d'un aspect de votre vie. Au cours de ce processus, prenez le temps qu'il faut pour prendre soin de vous. 🐦

Il peut être très stressant de faire face à une situation qui nécessite un avocat. Le fait de consulter ce guide et de réfléchir à vos besoins constitue déjà un premier pas positif vers la personne qui pourra vous aider à résoudre votre problème juridique.



Ce projet a reçu le soutien de
Femmes et Égalité des genres Canada  Women and Gender Equality Canada Femmes et Égalité des genres Canada

Notre bureau est situé sur le territoire non cédé des nations **Skwxwu7mesh** (Squamish), **Tsleil-Waututh** (Burrard) et **xʷməθkʷəy̓əm** (Musqueam).

516, rue Richards, Vancouver, BC V6B 3A2
604-451-7447 | info@womenslegalcentre.ca
womenslegalcentre.ca

How Do I Choose a Family Lawyer? [French]